

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉE)

CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE PAR LE BÉNÉFICE

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2019 :

Ratio de couverture par le bénéfice	7,53 fois
--	------------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme, autres charges financières et impôt sur le résultat) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.